

Bureau de la CLE du 2 mars 2023



Ordre du jour – de 10h à 11h30

Approbation du CR du dernier Bureau

Avis sur le **projet de Contrat Territorial Loire Montagnes**

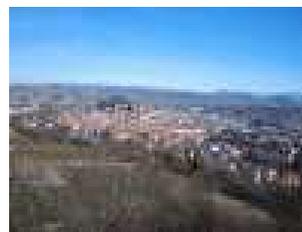


Avis sur la **feuille de route** présentée en Commission inter SAGE Ardèche - Loire amont pour préparer le renouvellement de la concession de Montpezat



Proposition d'un ajustement de la décision prise lors du dernier bureau d'utiliser les ressources souterraines du massif du Devès pour l'alimentation en eau du bétail à l'aide de forages

Validation du **bilan d'activités de la CLE pour l'année 2022**



Choix de la date du prochain Bureau pour le lancement de l'étude HMUC Loire amont

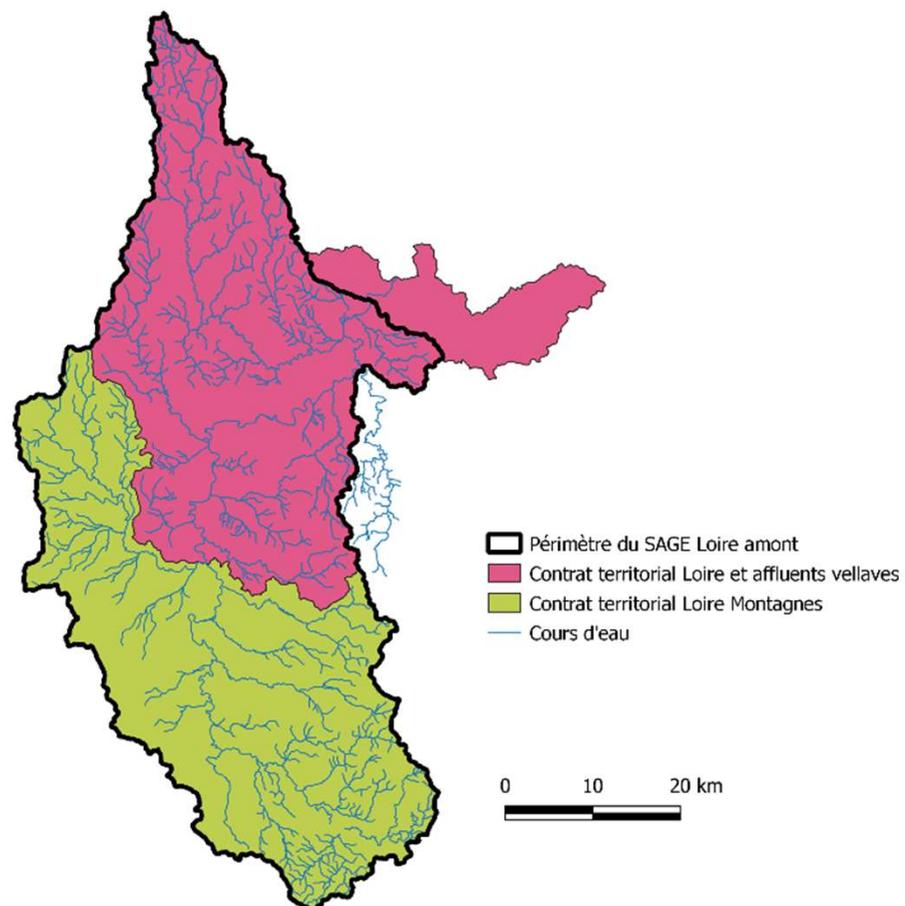
Questions diverses.



Ordre du jour – A partir de 11h30
Compréhension des usages de l'eau à l'aval de notre territoire.

- **Vision globale** - Cellule d'animation du SAGE Loire en Rhône Alpes
- **Plan d'eau du barrage de Grangent** - SMAGL
- **Canal du Forez** – SMIF
- **Barrage de Grangent** – EDF
- **Barrage de Villerest** - EpLoire

- SMAGL
- SMIF
- EDF
- EpLoire



Avis de la CLE sur le projet de Contrat territorial Loire Montagnes

Avis sur la stratégie sur 6 ans et sur
programme de travaux sur 3 ans

- Présentation du CT par l'EPAGE
- Projet d'avis transmis en amont

Projet d'avis de la CLE



Les éléments d'analyse des documents transmis par l'EPAGE Loire Lignon sont détaillés ci-dessous :

Remarques générales

La cellule d'animation et le Président de la CLE du SAGE Loire amont ont été associés à l'évaluation des précédents contrats (Borne et haut bassin de la Loire) et à l'élaboration du projet de Contrat territorial Loire Montagnes ;

La mise en place d'une programmation contractuelle telle que proposée par l'EPAGE et les différents maîtres d'ouvrage associés sur le bassin Loire Montagnes **répond aux attentes du SAGE formulées via sa disposition F.1.1. « Favoriser l'émergence de porteurs de projets, la mise en place d'un contrat territorial ».**

Compatibilité de la stratégie avec les orientations du SAGE

La stratégie proposée pour le Contrat territorial Loire Montagnes :

- Est **compatible avec les enjeux et les objectifs du SAGE Loire amont**,
- Intègre **les enjeux liés au changement climatique**, et les décline dans de nombreuses actions de la première programmation,
- détaille **les liens avec les actions conduites dans le cadre du SAGE** (ex : HMUC, étude Devès, étude sur l'aménagement hydroélectrique de Montpezat,...). A noter à ce sujet que plusieurs actions du CT viendront alimenter l'étude **HMUC** menée par la CLE du SAGE Loire amont : une action du contrat vise la caractérisation des consommations d'eau des exploitations agricoles (Chambre agriculture Haute-Loire) et la gestion de l'eau sur es exploitations (Haute-Loire biologique), avec la détermination des besoins en eau des exploitations, via des diagnostics individuels pour 20 exploitations.

Projet d'avis de la CLE



Programme d'actions 2023-2028

Le programme d'actions proposé **reprend des actions classiquement mises en place dans le cadre des outils contrats territoriaux, avec une attention particulière à la prise en compte des enjeux liés au changement climatique.** Exemples avec les conseils agronomiques (fiches A2) et l'accompagnement collectif ; avec la plantation de ripisylve sur les têtes de bassin versant, la prise en compte des enjeux du bocage au sein des exploitations agricoles.

Le programme proposé repose sur une **importante mutualisation et articulation entre les actions du Contrat territorial et celles du SAGE Loire amont et des autres démarches en place ou à venir sur le territoire** (PAEC, actions de sensibilisation portée par SOS Loire Vivantes autour de Montpezat (webinaire, marche découverte), programme du Département de Haute-Loire sur les zones humides du Devès) et veille à ce qu'il n'y ait pas de doublons (ex avec HLI ou le SATESE Drome Ardèche qui accompagnent déjà les collectivités sur les pollutions ponctuelles).



Projet d'avis de la CLE



Les enjeux et problématiques traités dans le projet de Contrat territorial Loire Montagnes sont cohérents avec ceux du SAGE Loire amont et les membres du Bureau de la CLE du SAGE Loire amont, qui a reçu une délégation de la CLE pour se prononcer sur les projets qui lui sont soumis, émettent en conséquence un avis favorable sur le projet de contrat territorial Loire Montagnes.

Projet d'avis de la CLE



Les membres du bureau souhaitent néanmoins que les points suivants soient développés et précisés :

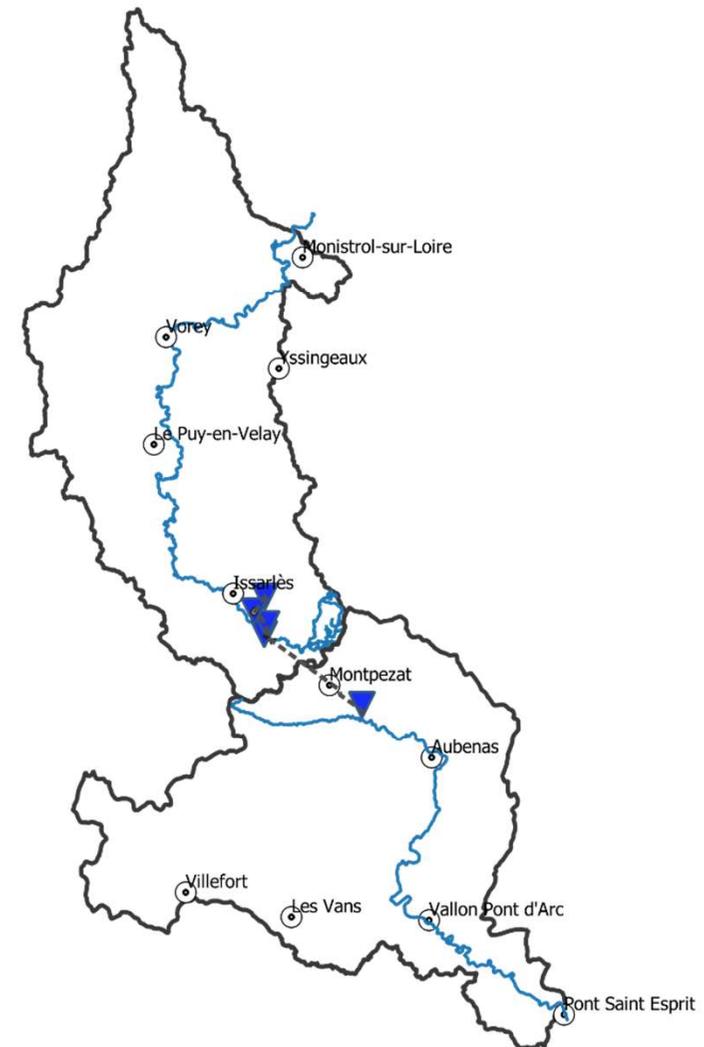
- Action A2.3 : **La sensibilisation technique et l'accompagnement individuel pour la réduction du transfert par ruissellement** pourraient prévoir, si ce n'est déjà la cas, d'aborder également la valorisation énergétique du bois collecté sur l'exploitation. Cela peut en effet être intéressant pour mobiliser les exploitants agricoles sur ces sujets.
 - **Action A4-1 de caractérisation des consommations d'eau des exploitations agricoles et leviers d'adaptation aux économies** : voir possibilité d'avoir des exploitations sur les deux « secteurs agricoles » du territoire : le Devès, territoire de polyculture élevage, et le reste du territoire, Mézenc Gerbier mais aussi tête de bassin de la Borne, où l'agriculture est orientée vers un système herbager (cf. votre diagnostic). Les utilisations de l'eau et marges de manœuvre sont très certainement différentes.
 - Rectifier les masses d'eau associées aux **secteurs d'intervention Mézenc Gerbier et Devès** car elles différentes suivant les fiches actions (ex B2 et B3).
 - Le **volet agricole** prévu dans le projet de Contrat Territorial Loire et affluents vellaves est décliné en de très nombreuses actions avec de nombreux maîtres d'ouvrages, ce qui nécessitera une articulation permanente pour répondre aux objectifs globaux du Contrat Territorial.
 - Le SAGE préconise la mise en place d'un volet participatif pour les **inventaires des zones humides**. Cela est a priori prévu (cf. détail du budget correspondant), mais serait à reprendre dans le descriptif de la fiche action,
 - De manière générale, **la multitude de maîtres d'ouvrage est une vraie force, mais aussi une vraie faiblesse. Il faut être vigilant sur l'articulation entre eux**, notamment quand les interventions portent sur des sujets similaires sur le même territoire. Exemple pour la restauration des zones humides : sur ce sujet, il peut être intéressant de prévoir lors des comités de pilotage une restitution harmonisée des actions effectuées par les différents maîtres d'ouvrage (mêmes informations présentées, sous le même format). Les actions conduites auraient certainement ainsi une meilleure visibilité, ce qui n'est pas le cas actuellement, les communes et les acteurs du territoire étant perdus.
-

Avis sur la feuille de route présentée en Commission inter SAGE Ardèche - Loire amont pour préparer le renouvellement de la concession de Montpezat



Rappel du contexte :

- Fin de la concession hydroélectrique en 2028
- Volonté des CLE des bassins Loire amont et Ardèche de **co-construire une ambition commune** pour leur territoire et ainsi **formuler des propositions auprès de l'État** en sa qualité d'autorité concédante afin que leur traduction dans le cahier des charges de la future concession puisse être étudiée.
- **Mise en place une démarche de dialogue / médiation / facilitation** (de type audit patrimonial, dialogue territorial) afin d'aborder ce sujet complexe et multi acteurs. Etapes proposées :
 - construction d'un diagnostic partagé
 - construction de solutions/propositions
 - restitution des résultats de la démarche



Proposition d'un ajustement de la décision prise lors du dernier bureau d'utiliser les ressources souterraines du massif du Devès pour l'alimentation en eau du bétail à l'aide de forages



Cadre proposé jusqu'à la mise en place du plan de gestion de la NAEP du Devès - FRGG100 « Monts du Devès » pour l'alimentation en eau du bétail par forage

Au regard :

- De l'enjeu sanitaire d'assurer l'abreuvement en eau du bétail et des difficultés rencontrées pour cet usage durant l'été 2022,
- Des tensions constatées sur les réseaux AEP de certaines communes du Devès,

En complément des préconisations du SDAGE Loire-Bretagne, la CLE du SAGE Loire amont propose de permettre les prélèvements nouveaux pour l'abreuvement du bétail sur la NAEP du Devès par forage, **soumis à déclaration ou autorisation au titre du code de l'environnement**, à condition :

- Qu'ils soient **en remplacement d'une consommation existante sur le réseau d'alimentation en eau potable existant**, avec estimation du volume concerné (par exemple en se basant sur les consommations historiques sur le réseau AEP), **dans la limite d'un prélèvement annuel maximum de 1500 m³ par exploitation durant la période d'étiage.**
 - De mettre en place un **compteur volumétrique** avec tenue d'un cahier relevant au moins annuellement l'index de consommation
 -
-

Validation du bilan d'activités de la CLE pour 2022

Les actions du SAGE Loire amont en 2022

Installation nouvelle CLE, avec
élection Président, vice-
Président, bureau et
commissions.



Le bureau de la CLE du SAGE Loire amont

SENSIBILISATION

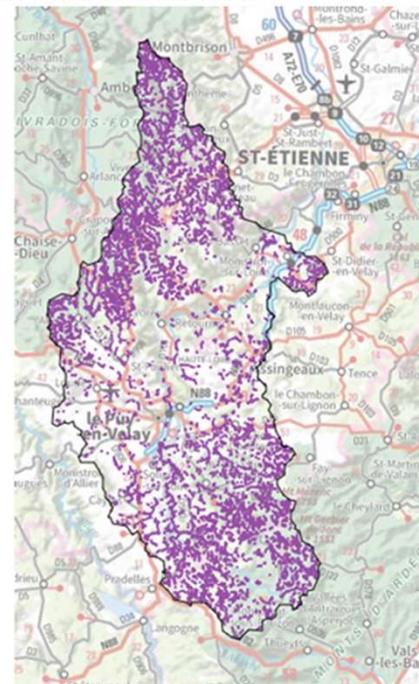
Rencontre de nombreux acteurs pour faire connaître et reconnaître
l'outil SAGE et ce qu'il peut apporter

Sentier sur la présence et la vulnérabilité de l'eau souterraine du Devès, avec installation d'un piézomètre pédagogique : *recherche de financement* et conception

ACQUISITION ET DIFFUSION DE CONNAISSANCES

Finalisation de l'inventaire des zones humides de plus de 1 hectare du territoire et diffusion de la connaissance acquise auprès des communes, communautés de communes, départements et ensemble des acteurs concernés :

- carte interactive de visualisation des zones humides sur tout le bassin de la Loire amont



- guide technique et plaquette de sensibilisation pour l'intégration et la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme
- en partenariat avec les autres acteurs intervenant sur les zones humides, rencontre des intercommunalités pour leur présenter les connaissances disponibles et les moyens mobilisables (cellule d'assistance technique notamment)

Aménagement hydroélectrique de Montpezat : actualisation de l'état des lieux et approfondissement des connaissances

CONSTRUCTION VISION STRATEGIQUE SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE

Eau souterraine du Devès (ressource mobilisée pour alimenter près de la moitié de la population ailtigérienne)

- Définition stratégie d'acquisition de connaissances préalable à la mise en place d'un schéma de gestion et *recherche des financements correspondants (réponses attendues en avril 2023)*
- **Adaptation locale** pour encadrer les forages pour l'abreuvement du bétail



Lancement d'un outil d'aide à la décision (étude HMUC) pour la gestion de l'eau aujourd'hui et demain : compréhension des besoins en eau et du fonctionnement de l'hydro-système (eau de surface et souterraine et milieux associés), et projection de leur évolution dans un contexte de changement climatique – *financements acquis*



Axe Loire : impulsion, en partenariat avec le SAGE Ardèche, d'un travail concerté pour anticiper le renouvellement de la concession de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat qui lie les bassins versants de l'Ardèche et de la Loire



ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES

A l'échelle du bassin Loire Bretagne :
Suivi des travaux sur le SDAGE Loire Bretagne

A l'échelle du territoire

Commissions inter SAGE (une rencontre de la CIS Ardèche – Loire amont et une de la Haut-Allier Loire amont en 2022)

Contrats territoriaux Loire montagnes et Loire et affluents vellaves :

- Accompagnement de l'élaboration
- Suivi de la mise en œuvre

Schéma départemental Alimentation en eau potable et réseau de suivi de la qualité des cours d'eau portés par le Département de Haute-Loire

DDTs (CDE, révision arrêté cadre sécheresse, SAP, ...)

EPCI (PEP et PAPI de la CAPEV – Accompagnement de l'élaboration ; PAT de la CAPEV ; ...)

...

Choix de la **date du prochain Bureau pour le lancement de l'étude HMUC Loire amont :**

- vendredi 24 mars après-midi,
 - mercredi 29 mars après-midi.
-



Les territoires
des SAGE Loire amont, Lignon
et Loire en Rhône-Alpes

Ordre du jour – A partir de 11h30 **Compréhension des usages de l'eau à l'aval de notre territoire.**

- Vision globale - Cellule d'animation du SAGE Loire en Rhône Alpes
- **Plan d'eau du barrage de Grangent - SMAGL**
- **Canal du Forez – SMIF**
- **Barrage de Grangent – EDF**
- **Barrage de Villerest - EpLoire**

Chiffres clefs du territoire Loire amont :

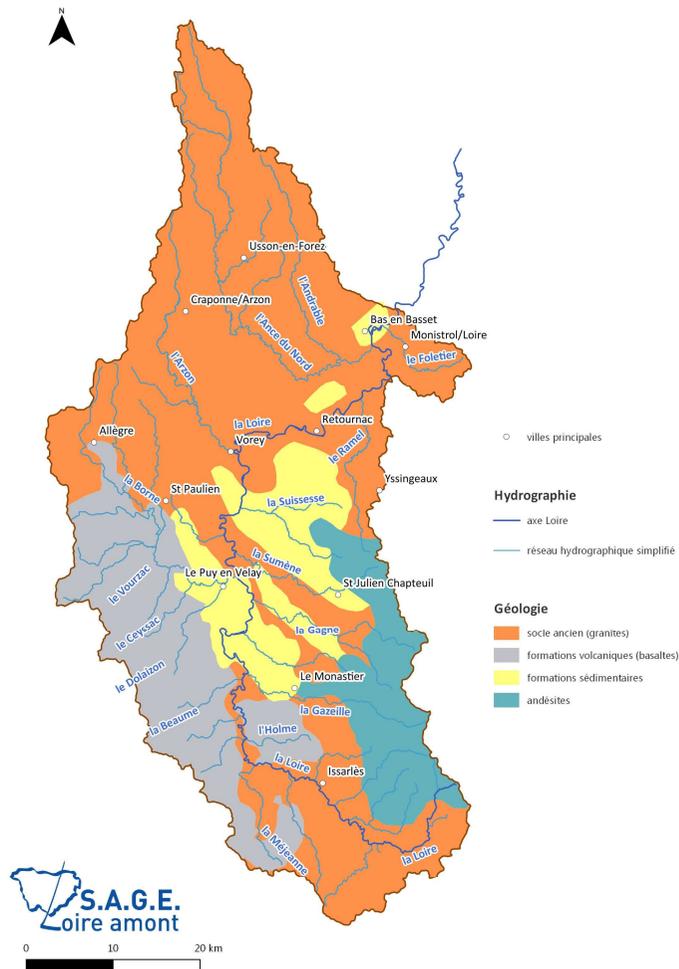
2 635 km²

158 km de Loire entre 1 408 m et 420 m d'altitude à Bas-en-Basset

Population aux alentours de 150 000 habitants

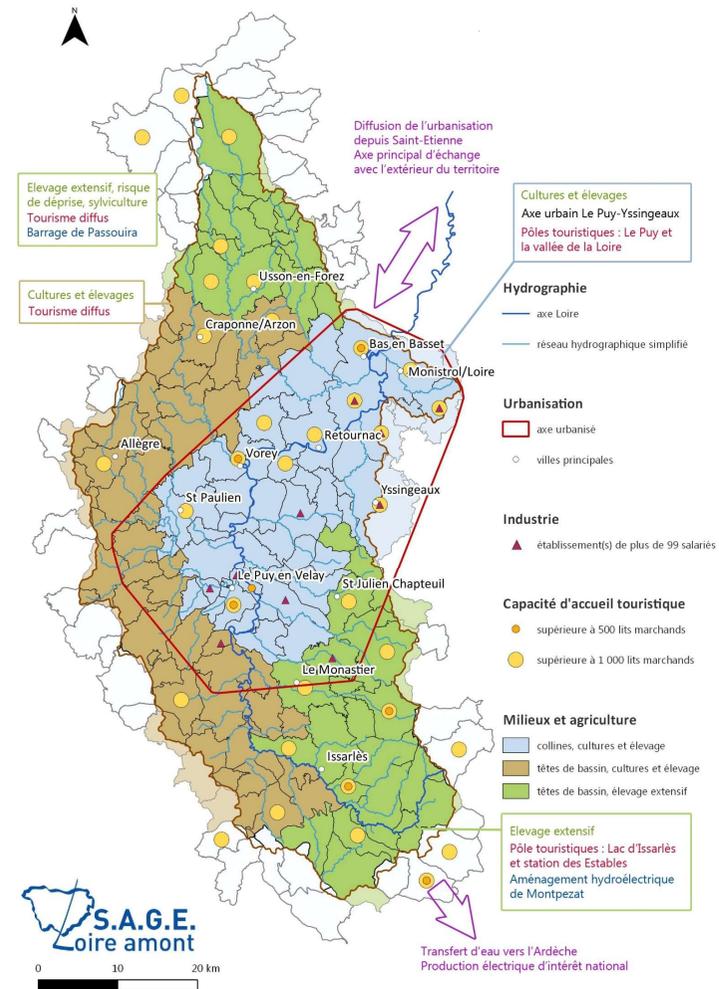
Carte 4 - Contexte géologique

Sources : BD Carthage, BRGM



Carte 26 - Enjeux socio-économiques liés à l'eau

Sources : BD Topo, BD Carthage, INSEE données 2006 et 2009, Ecodecision - Diagnostic socio-économique, CG43



Les usages de l'eau sur le territoire Loire amont :



Usages de l'eau du territoire Loire amont (données 2010, en cours de réactualisation):

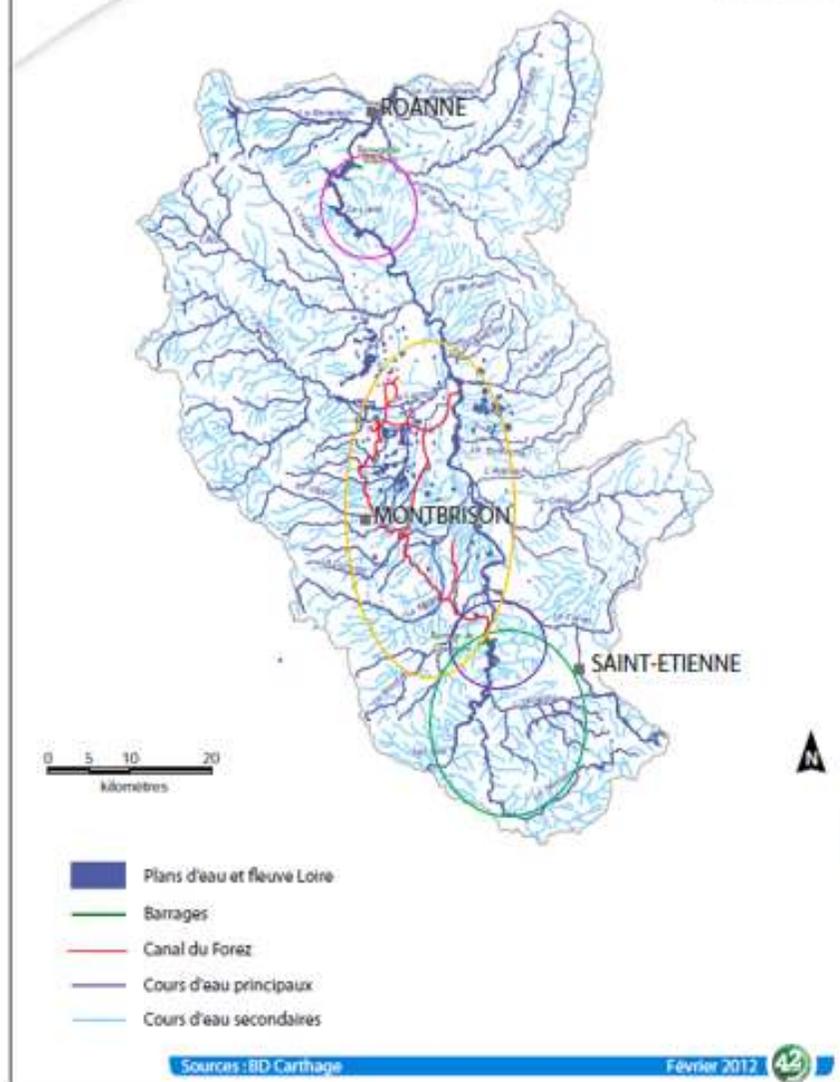
- Pour l'alimentation en eau potable (**13 millions de m³**)
- Agricoles (abreuvement des animaux pendant la période estivale : **estimation en 2010** de 3,7 millions de m³ sur Loire amont)
- Pour l'irrigation et l'industrie : **non connus**
- Usages naturels pour les cours d'eau, les zones humides
- Usages récréatifs
- Transfert d'eau de la Loire vers l'Ardèche de **200 millions de m³**. D'où une réduction des modules de la Loire (débit moyen interannuel) (A Goudet, 53% de réduction, à Chadrac, 37,4% de réduction, à Bas-en-Basset, 15% de réduction)

Usages de l'eau pour l'aval du territoire :

- Alimentation en eau potable à partir du barrage du Grangent via le canal du Forez,
- Irrigation des plaines agricoles de la plaine du Forez,
- Dilution des pollutions de la Loire après le Puy,
- Alimentation en eau potable de l'agglomération de Saint-Etienne à partir du barrage de Lavalette par prélèvement sur le Lignon, qui de fait ne vient plus alimenter la Loire,

Aujourd'hui :

- Des ressources en eau souterraine en baisse
 - De nombreuses pénuries d'eau potable cet été
 - Des sécheresses prononcées localement : une partie du chevelu particulièrement sensible aux étiages
 - **Un risque d'augmentation des tensions en lien avec les impacts du changement climatique**
-



-  SMAGL
-  SMIF
-  EDF
-  EpLoire

Contact



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter:

Valérie Badiou
Etablissement Public Loire
07 50 67 41 48
valerie.badiou@eptb-loire.fr

Merci de votre attention

